ATTENTION :
Les places sont limitées !

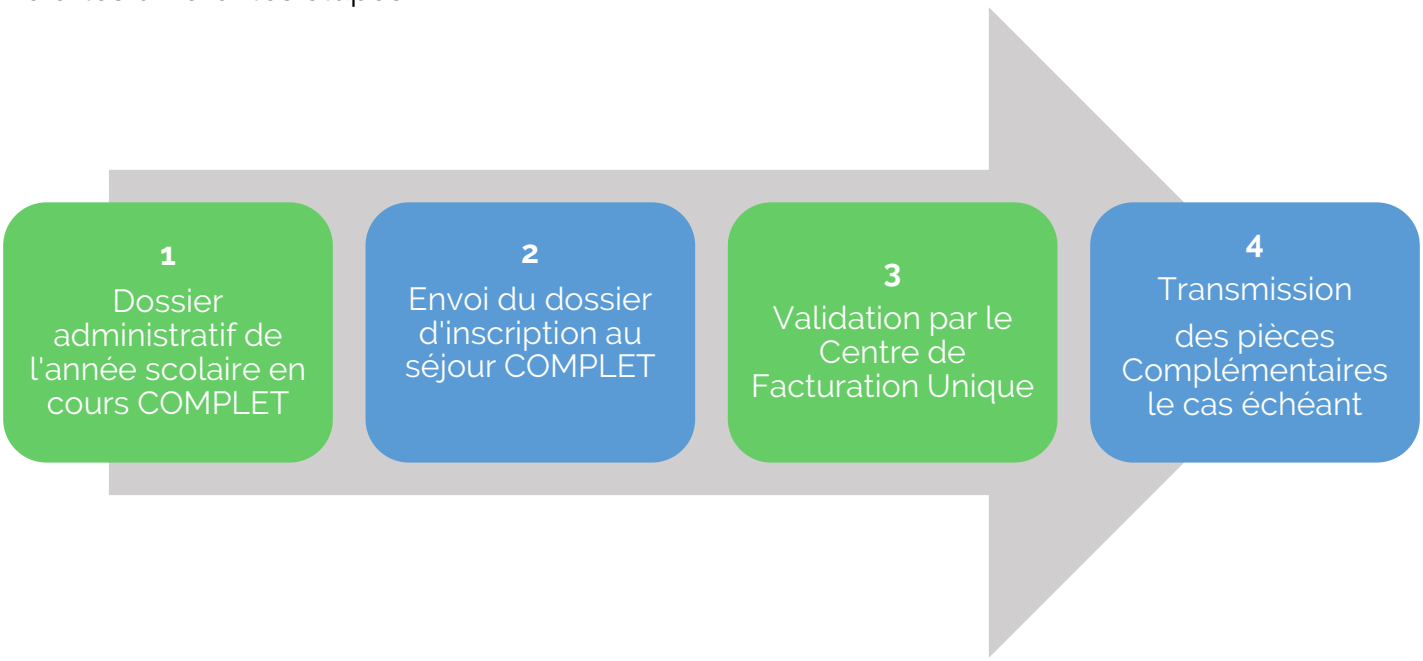
INSCRIPTION SÉJOURS

HIVER 2027

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise propose une offre de séjours variée aux enfants et aux jeunes de 7 à 17 ans durant les vacances d'hiver, de printemps et d'été 2027.

Les indications ci-dessous concernent uniquement les séjours d'hiver 2027.

Voici les différentes étapes :



Étape 1

Votre enfant a déjà un dossier administratif pour l'année en cours ? Passez directement à l'étape 2.

Si non, pour effectuer un dossier administratif :

- En ligne, sur https://www.espace-citoyens.net/plainedijonnaise/espace-citoyens/Home/AccueilPublic,
- OU Retrait et dépôt d'un dossier papier au siège de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise (CCPD), 12 rue Ampère à GENLIS.

Pièces obligatoires à fournir et mode d'emploi : ICI

Étape 2 :

Compléter la fiche d'inscription du séjour souhaité, disponible page 3 de ce document, en ligne ICI ou en version papier au siège de la CCPD

Transmettre la fiche d'inscription du séjour par courriel à cfu@plainedijonnaise.fr, **à partir de 9h00 le samedi 14 novembre 2026** *(Les courriels envoyés avant 9h00 ne seront pas pris en compte)* ou dans la boite aux lettres de la CCPD 12 Rue Ampère à GENLIS

RAPPELS (comme indiqué dans le règlement intérieur) :

- Une majoration de 15% est appliquée aux familles ne résidant pas sur le territoire de Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
- Toute inscription validée au séjour est ferme et définitive. En cas d'absence de l'enfant, et si sa place n'est pas reprise par un autre enfant, le séjour restera dû et sera facturé dans son intégralité.

Étape 3

En fonction des places disponibles, le Centre de Facturation Unique valide l'inscription et envoie un courriel de confirmation.

Ensuite, toutes les informations relatives au séjour seront transmises via le projet pédagogique mis en ligne le 18 décembre 2026. Une réunion d'informations aura lieu en visio, elle permettra de répondre à toutes vos questions.

Étape 4

Pièces complémentaires à fournir **3 semaines avant les vacances d'hiver 2026** :

- Questionnaire médical « mineurs » (disponible en ligne sur le site internet de la CCPD ou bien sur demande au Centre de Facturation Unique).
- Une attestation de droit à l'assurance maladie au nom de l'enfant.
- Une copie du carnet de santé où figure les vaccinations obligatoires de l'enfant.
- Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) le cas échéant ou en cas de traitement médical *(Le jour du départ il faudra obligatoirement fournir le traitement dans sa boite d'origine avec la date de validité, le nom et prénom de l'enfant ainsi que la posologie).*

Renseignements

En cas de besoin, le Centre de Facturation Unique est disponible :

- Par téléphone au 03.80.37.81.82 (les matins de 8h00 à 12h00),
- Par courriel sur cfu@plainedijonnaise.fr

FICHE D'INSCRIPTION H2
17 au 19/02 – JURA FUN 9-10 ans

INSCRIPTIONS dès le samedi 14 novembre 2026 à partir de 9h00

- **Par courriel cfu@plainedijonnaise.fr**
- **Dans la boîte aux lettres de la CCPD 12 Rue Ampère à GENLIS**

ATTENTION

Toutes les rubriques doivent être soigneusement complétées. *L'inscription ne sera définitive qu'une fois le dossier complet. Le nombre de places étant limité, seuls les premiers dossiers complets seront retenus.*

PARTICIPANT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Sexe : F ☐ M ☐ Date de naissance : ____/___/___

Casque personnel ☐ si non, taille S ☐ ou M ☐

RESPONSABLE LÉGAL 1

Qualité (père, mère…) : _____

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Adresse : _____

_____

Téléphone portable : _____ Domicile : _____

Téléphone Travail : _____

RESPONSABLE LÉGAL 2

Qualité (père, mère…) : _____

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Adresse : _____

_____

Téléphone portable : _____ Domicile : _____

Téléphone Travail : _____

Personnes à contacter en cas d'urgence lors du séjour :

_____

_____

Adresse courriel *(qui permettra de confirmer l'inscription de votre enfant dès réception de son dossier)* :

_____ @ _____

AUTORISATIONS

Prises de vue | J'autorise l'équipe d'encadrement à filmer et photographier mon enfant durant le séjour, et à utiliser les images :

- Lors des communications quotidiennes par courriel durant le séjour _____ OUI ☐ NON ☐
- Dans le cadre d'article dans la presse : _____OUI ☐ NON ☐

Informations médicales

- L'enfant a un traitement médical : OUI, avec P.A.I. ☐ OUI, sans P.A.I. ☐ NON ☐

LA FACTURATION

Mode de règlement choisi :

☐ en une seule fois (facture transmise après le séjour)
☐ en 4 fois sans frais par prélèvement automatique uniquement

RAPPELS (comme indiqué dans le règlement intérieur) :

- Une majoration de 15% est appliquée aux familles ne résidant pas sur le territoire de Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
- Toute inscription validée au séjour est ferme et définitive. En cas d'absence de l'enfant, et si sa place n'est pas reprise par un autre enfant, le séjour restera dû et sera facturé dans son intégralité.

Déclaration du représentant légal

Je soussigné(e) Mr – Mme _____

Représentant(e) légal(e) de l'enfant : _____

- autorise le responsable du séjour à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin,
- autorise mon enfant à participer à toutes les activités du séjour,
- m'engage à payer la part des frais de séjour incombant à la famille ainsi que les frais médicaux non remboursés par la Sécurité Sociale.

Date :_____ *Signature* :

CADRE RÉSERVÉ AU CENTRE DE FACTURATION UNIQUE

☐ Dossier administratif 2026-2027 complet,
☐ L'attestation de droit à la sécurité sociale,
☐ Numéro d'Allocataire renseigné pour déduction de l'Aide au Temps Libre de la CAF (éventuelle).

A MINIMA 2 SEMAINES AVANT le séjour

☐ Le questionnaire de santé mineurs rempli et signé.
☐ Le PAI de l'enfant, le cas échéant.